

Fonds Fidelity Événements opportuns

SÉRIE B

29 OCTOBRE 2014

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds Fidelity Événements opportuns - série B (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant, ou avec Fidelity Investments Canada s.r.i. « Fidelity » au 1-800-263-4077 ou à sc.francais@fmr.com, ou encore visiter fidelity.ca > Produits > Documents réglementaires > Prospectus et notice annuelle.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU	
CODES DU FONDS	(\$ CA) FSI : 2798 (\$ US) FSI : 2834
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	29 octobre 2014
VALEUR TOTALE DU FONDS AU	Non disponible puisque le Fonds est nouveau
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	Non disponible puisque le Fonds est nouveau
GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.i.
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Pyramis Global Advisors, LLC
DISTRIBUTIONS	Annuelles, de la mi-décembre à la fin décembre
PLACEMENT MINIMUM	Initial : 500 \$; Supplémentaire : 25 \$ *

* Ces montants peuvent changer de temps à autre, et Fidelity peut renoncer à cette exigence.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés qui sont ou qui devraient être touchées par des événements ou des opérations stratégiques sur le capital.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS

L'information n'est pas disponible puisque le Fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins, mais il est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

RÉPARTITION DES PLACEMENTS

L'information n'est pas disponible puisque le Fonds est nouveau.

NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyen à élevé**. Comme il s'agit d'un nouveau Fonds, le niveau de risque n'est qu'une estimation de Fidelity. Généralement, ce niveau est basé sur la variation des rendements du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de la série B du Fonds depuis la date de création de cette série. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

L'information sur cette série du Fonds ne sera disponible que lorsqu'elle aura été offerte depuis une année civile complète.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

L'information sur cette série du Fonds ne sera disponible que lorsqu'elle aura été offerte depuis une année civile complète.

RENDEMENT MOYEN

L'information n'est pas disponible, car cette série du Fonds a été offerte aux investisseurs depuis moins de 12 mois consécutifs.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- investissent dans une perspective à long terme;
- souhaitent obtenir une exposition à des sociétés qui sont habituellement touchées par des événements ou des opérations stratégiques sur le capital;
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres.

Le Fonds n'est pas un placement approprié si vous avez un horizon de placement à court terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais et les charges que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de la série B du Fonds. Les frais et charges, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 FRAIS DE SOUSCRIPTION

Vous pourriez devoir payer des frais à l'achat des parts de la série B du Fonds.

OPTION DE FRAIS DE SOUSCRIPTION	LES FRAIS QUE VOUS VERSEZ À L'ACHAT DE VOS PARTS		COMMENT ÇA FONCTIONNE
	EN POURCENTAGE (%)	EN DOLLARS	
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant de l'achat	0 \$ à 50 \$ pour chaque 1 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> Vous décidez du taux avec votre représentant. Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant de l'achat et sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

2 FRAIS DU FONDS

Ces frais et ces charges ne vous sont pas imputés directement, mais ils réduisent le rendement que vous obtenez sur votre placement.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais fixes d'administration, des frais d'exploitation et des frais de transaction. Les frais de gestion annuels de la série sont 1,85 % de la valeur de la série. Les frais fixes d'administration annuels de la série s'inscrivent dans l'une des trois catégories ci-dessous, selon le montant de l'actif du Fonds.

MONTANT DE L'ACTIF DU FONDS	FRAIS D'ADMINISTRATION
Moins de 100 millions \$	0,289 %
100 millions \$ à 1 milliard \$	0,279 %
Plus de 1 milliard \$	0,269 %

Comme il s'agit d'une nouvelle série, le total des frais d'exploitation et des frais d'opération n'est pas encore disponible.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée par Fidelity à la société de votre représentant tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion et calculée en fonction de la valeur de votre placement.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'Aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription, ou dans certaines juridictions, d'intenter une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'Aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

COMMISSION DE SUIVI

EN POURCENTAGE (%)	EN DOLLARS
Jusqu'à 1,000 % de la valeur de votre placement chaque année	De 0 \$ à 10,00 \$ chaque année pour chaque 1 000 \$ détenu

3 AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, conservez, vendez ou échangez les parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations à court terme	Si vous vendez ou transférez des parts dans les 90 jours suivant leur achat, vous pourriez devoir verser 1 % de la valeur de ces parts ou votre compte pourrait faire l'objet d'une restriction ou d'une fermeture. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de transfert	La société de votre représentant pourrait vous imputer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous transférez à une autre série du Fonds ou à un autre fonds de Fidelity.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.i. 483 Bay Street, North Tower Suite 300 Toronto (Ontario) M5G 2N7	TÉLÉPHONE : 416-307-5200
	SANS FRAIS : 1-800-263-4077
	COURRIEL : sc.francais@fmr.com
	SITE WEB : fidelity.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.